

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2729>

**EN BREF N°501 : communiqué
de presse intersyndical : « Le
PDG du CNRS reçoit une
délégation intersyndicale au
sujet des déclassements aux
concours chercheurs CNRS ».**

Date de mise en ligne : mercredi 10 juillet 2019

- PUBLICATIONS - En Bref - Archives EN BREF - En Bref 2019 -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Communiqué de presse intersyndical : « Le PDG du CNRS reçoit une délégation intersyndicale au sujet des déclassements aux concours chercheurs CNRS ».

Le 9 juillet 2019, le PDG du CNRS, accompagné du Directeur de l'InSHS et du Délégué général délégué à la science, a reçu une délégation intersyndicale (SNTRS-CGT, SNCS-FSU, Sud Recherche EPST) soucieuse de rappeler les prérogatives respectives des jurys d'admissibilité et des jurys d'admission, de contester les déclassements intervenus à nouveau cette année dans plusieurs sections et de demander justice pour les candidat.e.s injustement déclassé.e.s.

Le PDG du CNRS a confirmé avoir reçu une demande du Défenseur des droits, saisi sur une présomption de discrimination à l'encontre d'Akim Oualhaci, déclassé trois années de suite, et devoir désormais répondre à ses questions. Il a écouté les différents arguments développés sur les compétences des jurys d'admissibilité, les mécanismes possibles de discrimination indirecte et la demande d'un poste pour réparer cette injustice. Il a répondu qu'il allait prendre une décision dans les prochaines semaines.

Villejuif, le 10 juillet 2019



En Bref N°501 du 10 juillet 2019